



REÇU LE  
20/12/21  
N°408

**Nos réf.**  
63348/FR/DOMT/ET/CH/SM

MONSIEUR LE PRESIDENT

PETR LE GRAND CLERMONT  
72 Avenue d'Italie  
63000 CLERMONT-FERRAND

Dossier suivi par Julien MOULINIAU

**Objet**  
Modification n°7 du SCOT du  
Grand Clermont

Clermont-Ferrand, le 16 DEC. 2021

Monsieur le Président,

Par votre courrier référencé DA/RR/CP/JM/n°21D215, vous m'avez notifié le projet de modification n°7 du SCOT du Grand Clermont, préalablement au lancement de l'enquête publique.

L'ensemble des modifications envisagées porte sur des parcs de développement stratégiques et des zones d'activité communautaires d'intérêt local (ZACIL) qui ne sont pas situées dans le ressort territorial du SMTC-AC. En outre, de par leur localisation ou leur faible envergure, elles n'induisent pas de modifications significatives pour les mobilités au sein du périmètre sur lequel le SMTC-AC agit en qualité d'Autorité Organisatrice des Mobilités.

Ce projet de modification n°7 n'appelle donc pas de remarques de ma part. Je note d'ailleurs qu'il va, dans l'ensemble, dans le sens d'une réduction des surfaces programmées en extension urbaine et donc, vers une plus grande sobriété foncière, préservant ainsi davantage les paysages, les terres agricoles et les espaces naturels des secteurs concernés.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président du SMTC-AC,



François RAGE

